

Module 2.1

SAVOIR ANALYSER ET CHOISIR SES INCOTERMS® ICC 2020

Les fondamentaux

Durée : 1 journée (soit 7 heures)

Les règles INCOTERMS® ICC sont un outil incontournable de la fonction achat et vente internationales. Destinées à clarifier les obligations contractuelles liées au processus d'acheminement des marchandises elles offrent un large éventail de vertus essentielles, parmi lesquelles le positionnement critique du transfert des risques et des frais.

Public

Tout public

Prérequis

Aucun

Objectifs

- 1/ Faciliter la négociation des contrats de vente et éviter les litiges commerciaux
- 2/ Maîtriser leurs dimensions logistiques, commerciales, économiques, fiscales, juridiques et douanières
- 3/ Se mettre à jour par rapport à la version 2010

Finalité

- 1/ Inscrire la bonne pratique des règles Incoterms® 2020 comme une véritable opportunité d'affaires.
- 2/ Limiter les risques pays en fonction des exigences de chaque règle Incoterm ®

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11780445678 auprès du préfet de Région d'Ile-de France

Siret : 399 520 386 00042 – Code NAF : 804 C

3/ Fédérer ses partenaires et sous-traitants en appliquant correctement et conjointement des règles Incoterms ®

PROGRAMME

Présentation générale des règles Incoterms ICC 2020 ®

- Rappel du rôle des Incoterms dans la négociation des contrats de vente internationaux
- La question critique du transfert des risques
- La question critique du transfert des frais
- La notion de vente au départ et vente à l'arrivée
- Schématisation du processus d'acheminement des marchandises
- Comparaison avec la version 2010

Analyse des 11 sigles : EXW-FCA-CPT-CIP-DAP-DPU-DDP-FAS-FOB-CFR-CIF

- La présentation de l'ouvrage : réorganisation des obligations réciproques, notes explicatives, résumé des règles article par article
- Le classement des sigles par famille : les règles tous modes de transport et les règles voies d'eau conventionnelles
- La question du connaissance maritime (B/L) dès lors que la règle FCA est utilisée dans un contexte maritime
- Les modifications concernant l'assurance de la règle CIP
- La suppression de la règle DAT remplacée par la règle DPU
- La question des marchandises conteneurisées (FCL/LCL)
- La prise en compte des mesures de sécurité internationale

Les conséquences des règles Incoterms ICC 2020 ® sur :

- Les critères de choix du point de vue du vendeur et de l'acheteur
- La négociation du prix de vente et/ou du prix d'achat
- La question de l'assurance transport
- Les formalités douanières au départ et/ou à l'arrivée
- La liquidation douanière (droits de douane et tva)
- Les principaux documents d'accompagnement des marchandises et les preuves de livraison générées par chaque sigle

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11780445678 auprès du préfet de Région d'Ile-de France

Siret : 399 520 386 00042 – Code NAF : 804 C

Profil du formateur : Patrick Naggiar Consultant, expert en techniques administratives, logistiques et bancaires du commerce international, consultant auprès des CCI Paris- Essonne et Seine et Marne

- Le plus du stage :
 1. Formation interactive avec support électronique PDF + Clip Powerpoint conçus par FORMATION-EXPORT ® + alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges de points de vue, mises en situation et cas pratiques, co-construction, conseils de l'intervenant
- Suivi et évaluation :
 1. Evaluation des acquis en fin de formation sous forme de Quiz
 2. Questionnaire individuel de satisfaction « à chaud » dès la fin de la formation
 3. Possibilité de garder le contact avec le formateur par mail pour d'éventuelles questions en rapport avec la formation
- Validation : certificat de réalisation

Renseignements et inscriptions : inscriptions@formation-export.com

Accessibilité handicap : contactez notre référent info@formation-export.com

Tel : 01 39 55 95 87 (non surtaxé)

Prochaines sessions : [cliquez ici](#)

Tarifs : [cliquez ici](#)

Programme élaboré et formaté par FORMATION-EXPORT © Tous droits de diffusion et de reproduction strictement interdits

RÉVISÉ
10:19, 11/01/24

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11780445678 auprès du préfet de Région d'Ile-de France

Siret : 399 520 386 00042 – Code NAF : 804 C

Formation-Export
1, square Vivaldi
Les Epinettes
78150 Le Chesnay Rocquencourt

Tel : (33) 1 39 55 95 87 (coût d'une communication locale)
Email : info@formation-export.com
Site internet : www.formation-export.com